

Un autre agent peut être fort influent. Il s'agit des sociétés de création d'emplois qui représentent la plus enrichissante symbiose, la collaboration quasi idéale entre le secteur public et le secteur privé. Ayant pour but de fournir le capital de risques aux PME d'une MRC, les sociétés-clés peuvent facilement devenir un élément vital pour la survie économique d'une région. Chez nous, les zones de La Pocatière, des Basques et du Témiscouata attendent la mise en œuvre de semblables sociétés qui complètent le travail des autres agents tout en correspondant aux besoins réels des MRC. Ces sociétés s'avèrent être un effort de premier ordre en ce qui a trait aux régions jusqu'à maintenant négligées sur le plan du développement économique.

Enfin, il faut compter sur le dynamisme même de la région, et chez nous, comme ailleurs au Canada, les gens ont retrouvé depuis le 4 septembre un climat de confiance qui leur donne le goût d'innover et d'aller de l'avant. Ainsi, on est à organiser un carrefour de la sous-traitance, activité qualifiée d'événement majeur sur le plan économique dans l'Est du Québec. Ce carrefour aura pour but de faire connaître la région et d'amener les entrepreneurs et les investisseurs éventuels à considérer notre région...

• (1230)

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Taylor):** A l'ordre. J'hésite à interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Il pourra poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

[Français]

**M. Plourde:** Considérant notre région relativement à l'établissement des entreprises, il est inconcevable que plusieurs industries de notre milieu, comme la Bombardier par exemple, ne puissent octroyer davantage de contrats de sous-traitance dans la région même, faute de ressources industrielles inadéquates.

Je l'ai dit et je le répète, le temps de l'impérialisme centralisateur est révolu. Comme le rapportait le quotidien *La Presse*, plus de 60 p. 100 des PME du Québec se retrouvent à Montréal. Que reste-t-il pour les régions? Des miettes. Cela a assez duré! Il faut penser à une autre formule, à une formule gagnante cette fois. Et c'est ce à quoi on vise dans ce carrefour de la sous-traitance qui permettra au secteur public comme aux promoteurs privés de se rencontrer, d'explorer de nouveaux marchés, de conclure de bonnes affaires. Ce carrefour répond à un besoin et reflète, lui aussi, l'enrichissement que peut engendrer la concertation entre tous les acteurs économiques d'une région donnée. Et chez nous, c'est la première fois qu'un tel exercice est effectué. Il était temps et il est prévisible que les résultats seront fort heureux.

Monsieur le Président, nous l'avons dit et nous l'avons répété, nous croyons fermement que le secteur privé est celui sur lequel doivent reposer les rouages d'entraînement de la machine économique. Cependant, seul, le secteur privé ne peut arriver à toute faire. C'est pourquoi les paliers gouvernementaux doivent aussi faire leur part. Le gouvernement actuel,

### *Prêts aux petites entreprises—Loi*

monsieur le Président, laisse au secteur privé le champ d'action dont il a besoin pour assumer un sain leadership. Mais l'État sera aussi présent quand viendra le temps d'aider le secteur privé grâce à des mesures incitatives efficaces et positives. Et parmi ces mesures, on retrouve le projet de loi C-23 qui est présentement à l'étude.

Ce projet de loi est clair, simple, lucide et logique. Il répond aux besoins du monde des affaires en garantissant des emprunts pour l'expansion industrielle. Il répond aux besoins de la population car il favorisera la création d'emplois.

Je voterai donc pour ce projet de loi et j'invite tous mes collègues de cette Chambre à en faire autant.

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Taylor):** Y a-t-il des questions ou commentaires sur le discours du député? La parole est au député de Cape Breton-The Sydneys (M. MacLellan), pour poursuivre le débat.

**M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys):** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir intervenir aujourd'hui dans le cadre de ce débat. J'ai relevé les remarques faites par le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) dans son communiqué de presse du 25 janvier, où l'on peut lire:

Cette initiative prouve que le gouvernement fédéral reconnaît que la petite entreprise est le moteur de la croissance économique.

Il semble être en contradiction avec la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M<sup>lle</sup> Carney), selon laquelle c'est l'énergie qui est le moteur de la croissance économique. Il semble que nous ayons dans le pays deux moteurs en panne. Les Canadiens comptent sur ces deux secteurs pour stimuler l'économie, la croissance et les emplois. C'est dramatique. Le projet de loi a pour effet de détruire les avantages prévus depuis quelques années par la Loi sur les prêts aux petites entreprises.

Le gouvernement a signalé que la petite entreprise crée environ 80 p. 100 des nouveaux emplois, en termes nets, ce qui explique l'importance de ce projet de loi. Je suis d'accord avec lui sur ce point et personne n'en disconvient, je pense. Cette mesure est importante. La petite entreprise est un secteur extrêmement important dans notre pays. S'il n'est pas florissant, nous n'avons aucune chance de faire les progrès économiques que nous souhaitons. Le projet de loi fait exactement le contraire. Il détruit les avantages que la Loi sur les prêts aux petites entreprises offrait à ces dernières.

Selon le gouvernement, la petite entreprise joue un rôle important pour l'expansion des régions les moins développées. En théorie, c'est vrai, mais ce n'est pas le cas. Quinconque examine les statistiques se rend compte que les petites entreprises font faillite dans les régions dont l'économie n'est pas saine. Il y a un écart croissant entre les régions florissantes, sur le plan économique, et celles qui souffrent de disparités régionales. C'est dramatique. Il n'existe plus de dénominateur commun au Canada. En prétendant le contraire, le gouvernement induit les Canadiens en erreur parce que ce n'est pas vrai et que la situation s'aggrave d'un jour à l'autre.